



Syndicat Indépendant - national - de l'Enseignement du Second degré

6 Rue Maréchal Fayolle 13004 MARSEILLE

06 80 13 44 28



jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr

<http://www.sies.fr>

L'école « du futur » doit redevenir républicaine.

L'Education Nationale est dans une situation catastrophique qui aura de graves conséquences sur l'avenir de la Nation. Des constats s'imposent désormais à tous, y compris à ceux qui persistent à nier l'évidence.

➤ Le premier constat porte sur ce que l'on qualifiait encore naguère pudiquement de « crise des vocations ».

Le niveau de recrutement des professeurs ne cesse de diminuer et atteint un niveau historiquement et dangereusement bas, préjudiciable aux élèves et à notre institution.

Le nombre d'inscrits et de présents diminue au concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) et au concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES). Le nombre d'admissibles est inférieur au nombre de postes offerts à certains concours. Ce phénomène touche des disciplines jusqu'alors relativement épargnées qui voient le nombre d'inscrits et d'admissibles diminuer et se rapprocher du nombre de postes au concours. De nombreux postes ne sont pas pourvus dans certaines disciplines du second degré et dans certaines académies dans le premier degré. La tendance s'accroît d'année en année. Sur les 5225 postes ouverts au CAPES externe 2022, 1305 ne sont pas pourvus (25 %) ; 9 disciplines sur 29 sont déficitaires (documentation [5 postes non pourvus sur 120], éducation musicale [90/127], allemand [155/215], anglais [106/781], lettres classiques [79/134], lettres modernes [157/755], mathématiques [478/1035], physique-chimie [216/425], sciences économiques et sociales [19/121]). Sur les 580 postes ouverts au CAPET externe 2022, 120 ne sont pas pourvus (20,7 %) ; 7 disciplines sur 15 sont déficitaires (sciences industrielles de l'ingénieur et économie et gestion). Sur les 1370 postes ouverts au CAPLP externe 2022, 413 ne sont pas pourvus (30,2 %) ; 18 disciplines sur 33 sont déficitaires (maths-physique-chimie [117/240] et biotechnologies santé environnement [124/190] sont les disciplines plus touchées). Sur les 8163 postes ouverts au CRPE externe public 2022, 1747 ne sont pas pourvus (21,4 %).

Le recrutement de personnels contractuels, malheureusement préféré depuis des années par le ministère au recrutement et à la formation de titulaires et inscrit comme objectif dans la Loi Dussopt de transformation de la Fonction publique, a également atteint ses limites quantitativement et qualitativement.

Les « Job dating » organisés dans l'académie de Versailles pour tenter de recruter 300 professeurs contractuels à l'issue d'un entretien de quelques minutes seulement qui ont fait l'objet d'une importante couverture médiatique illustrent l'état de **déliquescence de notre institution qui se contente désormais de placer un adulte face aux élèves. La qualité de l'enseignement dispensé par ce dernier importe peu.** Dans le même temps, des professeurs titulaires chevronnés dont la maîtrise des savoirs universitaires est avérée et les compétences professionnelles parfaitement indiscutables subissent la tyrannie pédagogue de certains inspecteurs pédagogiques et personnels de direction et voient parfois leur progression dans la carrière entravée aux motifs qu'ils osent transmettre des savoirs et des savoir-faire et avoir des exigences concernant le travail que doivent fournir les élèves et le comportement qu'ils doivent adopter en classe.

➤ **Le nombre de titulaires, professeurs, CPE et personnels administratifs, en situation de souffrance physique et/ou psychologique au travail s'accroît au fil des ans. Le malaise est extrêmement profond.**

Le nombre de démissions* augmente parmi les professeurs titulaires et les professeurs stagiaires. Durant l'année scolaire 2012-2013, le taux de démissions des titulaires était de 0,09 % dans le premier degré et dans le second degré. Durant l'année scolaire 2017-2018, le taux de démissions des titulaires était de 0,25 % dans le premier degré et 0,14 % dans le second degré. Dans le second degré, le corps des professeurs certifiés est le corps pour lequel le taux de démissions des titulaires est plus élevé. Durant l'année scolaire 2012-2013, le taux de démissions des stagiaires était de 1,4 % dans le premier degré et de 0,9 % dans le second degré. Durant l'année scolaire 2017-2018, le taux de démissions des stagiaires était de 3,9 % dans le premier degré et 2,6 % dans le second degré.

Les demandes de rupture conventionnelle sont en nette augmentation depuis la création de ce dispositif en 2020 et contribuent à l'évolution à la hausse du taux de départs définitifs volontaires**. Durant l'année scolaire 2008-2009, le taux de départs définitifs volontaires était de 0,05 % dans le premier degré et dans le second degré et était de 0,94 % parmi les stagiaires. Durant l'année scolaire 2020-2021, le taux de départs définitifs volontaires était de 0,41 % dans le premier degré (8 fois plus), de 0,24 % dans le second degré (5 fois plus) et de 3,18 % parmi les stagiaires (3,4 fois plus). Ces données ne prennent pas en compte les démissions et ruptures conventionnelles des professeurs en détachement ou en disponibilité.

A ces départs définitifs, il convient d'ajouter les sorties temporaires. En effet, le nombre de détachements et de demandes de disponibilité augmente également. **Ces chiffres ne constituent que le sommet de l'iceberg. De nombreux professeurs souhaiteraient pouvoir se reconvertir professionnellement et quitter l'Éducation nationale devenue à leurs yeux insupportable du fait de son évolution délétère.**

Les causes sont indiscutables. La **désacralisation du professeur**, l'interdiction faite aux adultes d'exercer leur autorité et aux professeurs de transmettre des savoirs, une rémunération très insuffisante, c'est-à-dire le **déclassement moral et social des professeurs**, sont à l'origine de cette crise du recrutement et de cette vague de départs. Les personnalités politiques de droite comme de gauche qui se sont succédé au ministère de l'Éducation nationale et les syndicats pédagogistes coresponsables de cette situation ne parviennent plus à mettre la poussière sous le tapis.

Une majorité s'accorde pour dénoncer la paupérisation des professeurs et CPE alors qu'ils appartiennent à la catégorie A, l'absence de revalorisation du point d'indice notamment dans un contexte inflationniste et pour demander une augmentation de leur rémunération. **Cependant, la question des conditions de travail exécrables dans un nombre croissant d'établissements est trop souvent occultée, notamment par nos concurrents syndicaux.**

Les carences en autorité, le manque de respect dû au professeur et à l'adulte en général, l'ingérence croissante des familles, les insultes, menaces et agressions dont sont victimes les professeurs sans qu'ils puissent toujours bénéficier du soutien de leur hiérarchie et d'une protection suffisante de la part de l'institution, l'impunité des élèves et des familles responsables de ces actes, sont une réalité. Le baromètre du climat scolaire 2021 de l'autonome de solidarité laïque publié fin mai 2022 ne fait qu'enfoncer le clou.

Quand le choix politique consiste depuis des années à ne pas remédier aux causes, il ne faut pas s'étonner des conséquences. Les volontaires pour entamer une carrière à 1400 euros net après des années d'études et prendre le risque de se faire insulter ou menacer pendant 40 ans sont peu nombreux.

➤ Un autre constat implacable est la **chute constante et alarmante du niveau scolaire des écoliers, des collégiens, des lycéens et des étudiants**. Lecture, orthographe, maîtrise de la langue, capacité à argumenter, à rédiger un texte compréhensible, niveau en mathématiques, connaissances en histoire ou en géographie, connaissances scientifiques, culture générale : la chute est vertigineuse entre les cohortes de bacheliers tandis que le taux de réussite au baccalauréat, généreusement distribué, dépasse les 90 %. Réforme après réforme, la France dégringole dans les différents classements internationaux. Les médias se sont faits l'écho de la comparaison peu flatteuse pour notre système entre le niveau des élèves français et celui des élèves déplacés ukrainiens.

L'École Républicaine jadis citée en exemple et enviée par de nombreux pays est aujourd'hui à l'agonie. Elle produit des générations d'illettrés pourtant diplômés.

Seuls les pédagogistes peuvent encore nier cette réalité lorsqu'ils affirment toute honte bue qu'un élève de 2022 « maîtrise davantage de compétences » qu'un élève né dans les années 1950, 1960 ou 1970 au motif qu'il sait « surfer sur internet », consulter et recopier wikipédia, et faire fonctionner les applications de son smartphone.

Tout comme les professeurs écœurés par l'évolution de leur métier, les élèves font les frais de la suppression de la méritocratie républicaine. Ils sont victimes sans en avoir conscience des réformes et politiques pédagogistes, du bannissement de la transmission des savoirs et des savoir-faire et de la mise en place du socio-constructivisme, de la suppression des notes remplacées par l'évaluation « *par compétences* », de l'interdiction du « *par coeur* » et des devoirs à la maison dans le premier degré. **L'institution ment aux élèves et à leurs parents en remontant artificiellement les notes et en attribuant des diplômes sans plus de valeur qu'une pièce en chocolat.**

➤ **Le nombre d'élèves adoptant un comportement inapproprié en classe augmente. Insultes, menaces, violences, agressions, constituent le quotidien de nombreux professeurs dans un nombre croissant d'établissements.** Cela concerne des élèves de plus en plus jeunes à tel point que les professeurs des écoles ne sont plus épargnés par un phénomène que l'on pensait circonscrit au second degré.

Les élèves désireux de travailler et d'apprendre en sont empêchés par de petits voyous qui font régner la terreur dans les classes. Les élèves issus de familles appartenant aux catégories socioprofessionnelles les moins favorisées sont les principales victimes alors que l'École Républicaine devrait les protéger et jouer son rôle d'ascenseur social.

La culture de l'excuse, l'angélisme, l'impunité institutionnalisée par la suppression des sanctions ou le sursis systématique sont des fléaux. **Des jeunes sans repères, sans notion du « bien » et du « mal », sortent du système éducatif chaque année de plus en plus nombreux. Le cocktail de l'ignorance crasse, de l'illettrisme et du sentiment de toute puissance conféré par des années d'impunité est redoutable et parfois fatal pour les victimes de l'ensauvagement de la société.** La délinquance des mineurs et jeunes adultes explose alors qu'ils ont souvent suivi une scolarité complète, notamment parce que l'impunité et le laxisme ont été institutionnalisés au sein de l'École par les responsables politiques soutenus par des syndicats politisés hostiles à toute forme d'autorité et de sanction, parfois les mêmes qui dénigrent et attaquent les forces de l'ordre et qui prennent la défense des racailles.

En 2018, le mot-dièse « *pas de vague* » utilisé sur les réseaux sociaux par des professeurs exaspérés par le manque de soutien de la hiérarchie quand un des leurs ou tout autre personnel d'un établissement scolaire est victime d'insultes, de menaces ou d'une agression physique avait été médiatisé. De nombreux syndicats, y compris ceux qui ont une part de responsabilité dans la situation actuelle, avaient repris ce slogan à leur compte. Les temps changent... Depuis, dénoncer l'abandon des fonctionnaires face à leurs agresseurs par un État qui a renoncé à assurer sa mission régaliennne (en est-il encore seulement capable ?) et dénoncer la lâcheté de l'institution, le laxisme et la soumission face aux agresseurs, face aux communautaristes, est considéré par certains comme réactionnaire, voire fasciste.

➤ **Le wokisme, importé des États-Unis d'Amérique, déferle également sur l'Éducation nationale.** La quasi totalité des syndicats traitent de sujets sans rapport avec l'École et diffusent une idéologie qui crée des divisions en s'attaquant à la laïcité et à la République, en prenant fait et cause pour les communautaristes, en tentant d'imposer l'écriture inclusive et le communautarisme anglo-saxon au sein de l'École Républicaine. La situation des professeurs et des CPE, a fortiori des titulaires, est reléguée au second plan, quand elle n'est pas éludée, par un certain nombre de syndicats. Le **SIAES** et le **SIES** ont pour mission de défendre les intérêts matériels et moraux des cadres A que sont les professeurs et les CPE et des autres agents, sans honte corporatiste. Le **SIAES** et le **SIES** ne sont pas les instruments d'un parti politique et défendent une conception non dévoyée de la laïcité et de l'École Républicaine.

Attachés à la loi de 1905, **SIAES** et **SIES** refusent la soumission face aux religions et aux communautarismes.

La désacralisation du professeur découle de nombreux phénomènes concomitants, **le pédagogisme gangrénant tous les niveaux de l'Éducation nationale**, qui s'inscrivent malheureusement dans la durée :

- l'interdiction faite aux professeurs d'exercer leur autorité disciplinaire puisqu'ils sont enjoins d'animer la classe et non d'instruire les élèves en transmettant des savoirs et des savoir-faire ;

- l'ouverture de l'école sur le monde, l'ingérence croissante et insupportable des parents, l'enfant roi dont la parole est mise au même niveau que celle de l'adulte ;

- l'interdiction faite aux professeurs et aux CPE d'exercer leur autorité d'adulte ;

- une succession d'ineptes réformes qui ont ravagé les statuts des professeurs, renforcé le pouvoir des chefs d'établissement « managers », profondément dénaturé le premier degré, le second degré dont la primarisation s'est accentuée et l'enseignement supérieur qui a été secondarisé notamment depuis la création du bloc bac - 3 / bac + 3 ;

- les glissements sémantiques, parfois imperceptibles pour les non initiés, qui peuvent paraître anodins et inoffensifs, mais qui sont les marqueurs de la gangrène pédagogue et de sa novlangue au sein de notre profession. Le « *professeur* » a progressivement été nommé « *enseignant* » avant de devenir un « *éducateur* ». La « *communauté éducative* » qui est un marqueur du fait que dans la conception pédagogue, le professeur est un éducateur parmi d'autres. **Voilà les professeurs, leurs savoirs universitaires et leur autorité, dilués dans cette « communauté » au sein de laquelle ils deviennent minoritaires et souvent impuissants, dont les membres ne cessent d'augmenter** en incluant les AED, les AESH de plus en plus nombreux, les parents, les intervenants extérieurs, associations et collectifs etc. La fameuse « *bienveillance* » qui outre le fait qu'elle sous-entend que les professeurs seraient malveillants envers les élèves est une injonction au laxisme afin de garantir à l'élève - indépendamment du travail et des efforts qu'il réalise et de son niveau scolaire - son « *droit à la réussite* » au nom de « *la réussite de tous les élèves* ». Le « ministère de l'Instruction publique » devenu « ministère de l'Éducation nationale » et qui deviendra bientôt peut-être selon le souhait du Président Emmanuel Macron et du ministre Pap Ndiaye « école du futur ».

L'état du pays et de son école sont tels que l'École a viscéralement besoin de redevenir républicaine.

Jean-Baptiste VERNEUIL - Président du SIES

* chiffres de démissionnaires stagiaires et titulaires des premier et second degrés. Réponse du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse publiée dans le Journal Officiel du Sénat du 05/12/2019 à la question écrite n° 10433 publiée dans le Journal Officiel du Sénat du 16/05/2019.

** Chapitre 8 du Bilan social du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports 2020-2021.